**Tel. : 2270 5954**

**Termes de références pour la vulgarisation de pratiques vétérinaires naturelles dans les communes des Roseaux et de Jérémie, Département de la Grand ‘Anse, Haïti.**

1. **Contexte.**

L’Eglise Méthodiste d’Haïti, avec l’appui financier de son partenaire HEKS-EPER, assure depuis 2013 la mise en œuvre du projet Activités génératrices de Revenus-AGR- dans les communes des Roseaux et de Jérémie. L’élevage, notamment porcin, caprin, ovin et avicole, représente l’une des composantes importantes du projet. Les revenus générés par ces activités doivent permettre aux Associations de Parents d’élèves d’assurer le fonctionnement durable des 26 Centres Ruraux d’Education Participative (CREP). Ce sont des écoles communautaires mises en place avec l’appui de l’EMH /PRR entre 1970 et 1982. Après plus de 20 ans de soutien financier et pédagogique, les nouvelles orientations stratégiques de l’HEKS-EPER le portent à effectuer un retrait du financement direct de l’éducation au cours des prochaines années.

L’expérience faite au cours des deux dernières années révèle que les activités d’élevage pourraient être rentables pour les parents éleveurs si l’on arrive à réduire le cout élevé des soins vétérinaires.

1. **Descriptif de l’action**

 **2.1- Informations générales**

La mise en œuvre par le PRR/EMH du projet AGR (Activités Génératrices de revenus) qui a débuté le 1er septembre 2013 devait assurer la pérennité des Centres Ruraux d’ Education Participative - CREP. C’est un projet qui a comme objectif de permettre ainsi aux associations de parents d’élèves (ASPACREP) de disposer de fonds pouvant assurer le fonctionnement des CREP après le retrait progressif du soutien financier direct de l’EPER aux CREP. Au cours de l’année académique 2016-2017, les parents membres ont contribué au salaire des instituteurs à hauteur de 25% de la contribution de l’HEKS-EPER. Cette contribution sera de 50% pour l’exercice 2017-2018, d’où la nécessite de réduire considérablement les dépenses en produits vétérinaires chimiques importés en cherchant des alternatives locales fiables et accessibles.

**2.2- Résumé du projet AGR**

En reconnaissant la réalité d’un changement brutal qui a affecté le département et chacune des familles qui y vivent dont les quelques 1200 familles qui sont membres des ASPACREP, EMH/PRR propose de concentrer ses efforts sur un nombre plus restreint de CREP, afin de pouvoir apporter un changement réel à l’enseignement qui y est donné. De même sans exclure aucune association EMH/ PRR proposent d’accentuer leur appui aux activités génératrices de revenus en optimisant les nouvelles opportunités offertes par les mouvements démographiques observés depuis Matthew.

Le concept des « CREP de concentration » renvoie à une aire abritant un nombre variable de CREP desservant plusieurs localités limitrophes, contrairement à la situation actuelle caractérisée par leur isolement dans des coins difficilement accessibles et sans opportunités, presque. Avec cette nouvelle approche le CREP qui est le plus accessible et ayant une bonne capacité d’accueil est considéré comme centre et accueillera les élèves des deux cycles de l’enseignement fondamental.

Dans cette aire, il y aura une concentration d’enfants, ce qui facilitera de meilleures chances d’attirer d’autres partenaires vers les ASPACREP. Avec les voies d’accès qui seront aménagés par le projet PAIR les sentiers améliorés et sécurisés permettront de réduire la pénibilité de l’accès pour une majorité des écoliers en réduisant les risques d’accidents en saison pluvieuses. Le CREP amélioré offre beaucoup plus de perspectives aux ASPACREP qui pourront augmenter et/ou diversifier leurs AGR pour les écouler dans les marchés construits aussi par PAIR, au final plus de revenus pour financer les CREP.

Pour s’assurer que l’administration des Mairies accepte et appuie cette démarche, le projet associera les Maires, CASEC et autres représentants qui sont de facto presque toujours représentés au sein des ASPACREP, à la mise en œuvre et à la conception des différentes phases. Un inventaire de cette participation sera fait au début de la mise en œuvre.

Les bâtiments construits ou réaménagés par le RICREP IV dans les aires des CREP vont accueillir périodiquement des activités socio culturelles – foire, exposition artisanale, concert, projection - qui seront aussi l’occasion pour l’ASPACREP de faire la promotion des mets de la zone et de collecter ainsi, des revenus pouvant contribuer à garantir la pérennisation des CREP.

Objectif Général : Contribuer à une éducation primaire de qualité au plus grand nombre d’enfants dans les CREP devenus centre d’animation économique, sociale et culturelle de leur section communale.

1. **Zones d’intervention**

Le projet est actifs dans les zones citées ci-dessous. Toutefois la prestation est axée sur 4 animaux d’élevage familiaux : Les caprins, les ovins les porcins et les volailles. Les zones agrocimatiques à considérer sont les vallées humides, les mornes humides, les mornes secs et les fonds (plaines)

Departement de la Grand’Anse :

Commune de Jeremie :1e, 2e, 3e et 5esections

Communes des Roseaux :1e, 2e, 3e, et 4e sections

1. **Objectifs de l’étude pratique**

Arriver à une stratégie sanitaire et biologique et /ou organique recommandée par des experts locaux et accessible aux parents éleveurs.

**4.1. Les objectifs spécifiques de l’étude sont les suivants :**

1. Faire un inventaire des connaissances locales sur les pratiques existantes et les produits vétérinaires (bio) organiques utilisés dans la Grand Anse et évaluer leur efficacité.
2. Identifier et localiser les experts locaux maîtrisant ces pratiques afin de les encourager à devenir des personnes de référence pour les éleveurs familiaux des ASPACREP, et de possibles fournisseurs de services.
3. Etablir un programme permettant d’informer, former et outiller les parents sur la mise en pratique des techniques simples relevant de l’hygiène et de la nutrition.
4. Etablir avec les vétérinaires ou experts traditionnels locaux de l’élevage des fiches techniques en Kreyol Ayisyen expliquant simplement et clairement la collecte, de plantes médicinales existantes, la confection de remèdes spécifiques et l’utilisation de ceux-ci.

# Démarche

* Ethno vétérinaire participative : Au travers de focus groups dirigés, identifier les personnes reconnues localement pour leur expertise dans l’élevage de caprins, ovins, porcins et volailles.
* Valorisation des savoirs faire locaux : Etablir autour de ces personnes des réseaux de clients/élèves bénéficiaires des contributions du projet, afin de vulgariser les meilleures pratiques d’élevage et de soins pour chacune des espèces nommées.
1. **Modalités d’exécution**

La présente consultation s’appuiera sur trois phases essentielles :

**Phase1 : L’identification d’experts locaux en élevage :**

En conduisant des interviews dans des groupes focus d’éleveurs familiaux, le consultant créera une base de données des personnes possédant une expertise reconnue dans l’élevage des 4 espèces distribuées au sein des associations du projet.

Pour confirmer la validité de ces « experts », le consultant devra vérifier in situ, la capacité de chaque expert à bien appliquer ses propres recommandations en termes d’activités préventives d’hygiène et de nutrition. Il pourra également se faire confirmer cette expertise de toute manière qu’il voudra nous décrire dans son offre.

**Phase 2 : La mise en place de guides de pratiques d’élevage simples et rationnels :**

En collaboration avec ces experts, le consultant établira pour chacune des espèces un guide simple, pouvant être un ensemble de fiches techniques ou tout autre format accessible à une population rurale. Ces guides décriront pour chaque espèce :

* Des programmes de nutrition incorporant les productions locales disponibles dans les sites d’élevage ou à proximité de ceux-ci. (Additifs nutritionnels disponibles localement comme le tuf, les eaux et des plantes, graines, racines ou fruits pouvant constituer une base pour l’alimentation des animaux)
* Des recommandations pour les meilleures pratiques d’hygiène nécessaires à la bonne santé des animaux considérés. (Propreté, accès à des espaces protégés, exercice, abreuvage etc…)

**Phase 3 : Evaluation d’une possible pharmacopée naturelle disponible localement :**

En regroupant et compilant les informations données ou recueillies auprès des expertises locales le consultant évaluera l’efficacité citée par les experts et les éleveurs afin d’établir une liste de médicaments naturels, dont il sera assuré de leur utilisation, avec leur recette de fabrication et leurs posologies.

Cette liste sera complétée par une base de données des experts capables de prescrire ces médicaments.

1. **Présentation de l’offre de service**

Afin de préparer son offre, nous invitons le consultant à la présenter sous le plan suivant

1. Méthodologie de l’intervention (compréhension des TDR)
* Décrivez la sélection des groupes focus et donnez une esquisse des guides de discussions.
* Comment allez-vous contrôler la véracité des expertises identifiées et combien d’entre elles pensez-vous rassembler ?
* Sur quelle base et pour quelle espèce entendez-vous établir un guide de nutrition et d’hygiène.
* Quelle forme préférez-vous utiliser pour ce guide ?
* Expliquez comment vous allez commencer à établir une pharmacopée utile pour les petits éleveurs.
1. Résultats escomptés après la réalisation de la prestation

(Veuillez mettre en bullet points vos propositions)

1. Chronogramme de mise en œuvre pour chaque étape jusqu’à la remise du rapport final.
2. Budget détaillé, incluant les déplacements dans la GA, le nombre de jours à prester, les besoins logistiques, la période de rapportage, d’éventuels coûts de réunions ou de personnes d’accompagnement.
3. CV du consultant et références dans le domaine de l’élevage en Haïti. CV éventuel des personnes accompagnantes faisant partie de la proposition.
4. Liste documentaire recommandée, préalable à la prestation
5. **Calendrier**

Dès que possible à partir de mars 2018. La durée de l’intervention ne doit pas dépasser 90 jours calendaires.